L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX : rue de Chartres No. 73. NOUVELLE-ORLEANS, MARDI MATIN, 16 SEPTEMBRE 1890. 64me Année

L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

Bureaux : 73 rue de Chartres.

Dufour & Donnet,
Propriétaires-Editeurs.

Entered at the Post Office at New Orleans, La., a Second Class Matter.

NOUVELLE-ORLÉANS.
MARDI, 16 SEPTEMBRE 1890.

PRIX DE L'ABONNEMENT.

ÉDITION QUOTIDIENNE.

Un an	$12 00
Six mois	6 00
Trois mois	3 00
Un mois	1 00

On s'abonne aussi, à la semaine, avec les porteurs.

ÉDITION HEBDOMADAIRE.

Un an	$3 00
Six mois	1 50
Quatre mois	1 00
Trois mois	75

☞ Pour les petites annonces de Demandes Ventes et Locations, etc., qui se soldent au prix réduit de 10 cts la ligne, voir la 2e page.

VENTES DE CE JOUR.

Par M. Farinetti, constable de la Première Cour de Cité—A son entrepôt, No 152 rue Lafayette, entre Carondelet et St Charles—Un lot de groceries et un lot de meubles.

Par D. E. Morphy—Au magasin No 56 rue Magazine—Un assortiment général de quincaillerie et de ferblanterie.

Par Henry Sieru & Co—A leur salle d'encan No 36 rue du Canal—Un assortiment complet de bottes et souliers.

France et Italie.

LA RÉSOLUTION DU ROI HUMBERT DE NE PAS ASSISTER AU LANCEMENT D'UN CUIRASSÉ, A LA SPEZIA. QUEL EST LE VRAI MOTIF DE CE CHANGEMENT DE PROGRAMME?

La résolution soudainement prise par le roi Humbert de ne pas assister au lancement du cuirassé le *Sardegna*, à la Spezia, le 21 courant, a produit une certaine émotion en Italie. On se demande quel est le vrai motif de ce changement de programme.

"Les raisons officiellement mises en avant et tirées du fait que le roi devra être présent presque à la même heure à l'inauguration du monument de Victor-Emmanuel, à Florence, ne sont et ne peuvent être prises au sérieux—dit le *Temps* du 3 septembre.—Rien n'empêchait, en effet, le souverain, s'il y avait tenu, de retarder de vingt-quatre heures le lancement du *Sardegna*.

"Une note au allures officieuses, transmise par l'agence Reuter à la presse anglaise, rattache l'abstention du roi aux difficultés insurmontables qu'aurait soulevées le projet de visite de l'escadre française de la Méditerranée à la Spezia. Certains journaux de Rome, qui ne se font scrupule ni d'exciter systématiquement l'esprit public, ni de rejeter sur la presse française la responsabilité de leurs propres exploits, se sont immédiatement emparés de cette version de l'incident pour prétendre que le gouvernement de la République avait fait beaucoup de mauvaise grâce à répondre à la courtoisie du cabinet de Rome envoyant naguère l'escadre italienne saluer le président Carnot à Toulon.

"Il nous suffira de faire remarquer que le communiqué officieux lui-même—de la parfaite exactitude duquel nous ne saurions, du reste nous porter garants—déclare que les difficultés auraient surgi, non pas sur le principe même d'une visite, mais "à propos de formalités d'une importance secondaire" sur lesquelles le gouvernement italien aurait jugé à propos d'insister. Il ne nous appartient pas de dissiper les ténèbres qui planent encore sur cet incident, dont il convient d'ailleurs de ne pas exagérer la portée, et nous avons très hautement ne pas être en état de confirmer ou de révoquer en doute l'explication passablement embarrassée des agences inspirées et de décider si le conflit des visées ambitieuses de l'Italie sur Kassala avec les projets de l'Angleterre sur le Soudan y est pour quelque chose.

"Tout ce que nous avons en vue, c'est de noter, d'une part, que la version officieuse ne met absolument pas en jeu les intentions courtoises et la parfaite correction du gouvernement français, et, d'autre part, qu'il se trouve dans la presse ministérielle italienne des organes pour lancer immédiatement contre la France des insinuations qui voudraient être perfides.

"Il est de mode, dans certaines régions, de rendre la Presse française responsable des malentendus qui ont parfois surgi entre les deux pays et qui allèrent la cordialité de leurs relations. Peut être une justice distributive plus exacte saurait-elle reconnaître qu'il convient de peser les témoignages de mauvaise humeur, aussi bien que de les compter, et que la malveillance systématique d'organes dont les rapports intimes avec le ministère Crispi ne sont un mystère pour personne, est plus compromettante que ne le peuvent être, de ce côté des Alpes, les écarts de langage de journaux dont l'hostilité pour le gouvernement de la République est notoire.

"Si M. Crispi, comme nous nous refusons au reproche d'en douter, aspire vraiment à dissiper les nuages et à contribuer, pour sa part, au resserrement des liens de bon voisinage entre les deux pays, il doit, quelquefois, bien souffrir de voir ses intentions mécannes et ses projets desavoués par des publicistes qui, sur d'autres points, observent, avec une si stricte discipline, le mot d'ordre pris à la Consulta."

Nous lisons, dans le *Journal du Havre*, du 2 septembre :

Il se passe, en Italie, quelque chose qui a besoin d'être éclairci.

On va lancer à La Spezzia, une place de guerre maritime, créée contre la France, un cuirassé que l'on dit formidable.

On se promettait de donner à la cérémonie un éclat exceptionnel et une signification très haute. C'était quelque chose comme un avertissement à la France. L'Italie passerait, à La Spezzia, une sorte de revue, non-seulement de ses forces, mais de ses alliés. Le roi d'Italie présiderait au lancement, et ce lancement aurait pour témoin l'escadre anglaise, dont les Italiens, ont maintes et maintes fois, escompté le concours, en vue de la défense du littoral ligurien contre la France, voire au profit d'une attaque et d'un débarquement sur nos côtes méridionales.

Tout d'un coup, ce magnifique programme vient de s'écrouler.

Le roi Humbert ne va plus à la Spezzia; le lancement du cuirassé la *Sardegna* est avancé, pour fournir un explication à l'absence du souverain. L'escadre anglaise brillera par son absence, et l'escadre française, dont la présence n'aura plus aucune raison d'être si le roi d'Italie ne vient pas à La Spezzia, l'escadre française n'ayant plus l'objectif de saluer Humbert, s'abstiendra de paraître.

Mais ce n'est pas tout.

Alors que les deux escadres anglaise et française devaient participer à la solennité de La Spezzia, les hommes politiques italiens s'imaginaient anxieusement aux moyens d'empêcher toute intimité entre les marins français et italiens.

Ils n'ont plus ce souci.

Mais d'autres angoisses l'ont remplacé

D'abord, on dit que les rapports sont devenus tendus entre la Grande-Bretagne et l'Italie, à cause des prétentions coloniales déplacées de cette dernière, que c'est l'Angleterre qui a refusé d'envoyer son escadre à La Spezzia, et que c'est ce refus qui a déterminé le roi d'Italie à ne pas assister au lancement de la *Sardegna*.

Ensuite, l'escadre anglaise est entrée ce matin, en rade de Toulon, où les autorités françaises lui préparent une réception chaleureuse et le rapprochement que les Italiens voulaient empêcher, ou au moins surveiller de près, va s'accomplir loin d'eux, chez nous, en dehors d'eux, et contre eux, ajoutent quelques esprits aux abois.

Et les Italiens se rappellent les paroles prononcées, à la fin du mois dernier, en présence du duc de Cambridge, par le ministre de Grande-Bretagne à Bruxelles, à l'occasion du transfert des cendres des soldats anglais morts à Waterloo, paroles que nous croyons devoir reproduire à nouveau, pour expliquer les sentiments des Italiens, en cette circonstance :

"En élevant ce monument, nous n'avons eu pour objet, disait le ministre de Grande-Bretagne en Belgique, que de consacrer un souvenir reconnaissant aux soldats anglais tombés à Waterloo. Aucun autre ne serait en harmonie avec les sentiments cordiaux dont nous sommes animés envers la grande nation avec laquelle nous entretenons, depuis soixante-quinze ans, des relations pacifiques et amicales, sentiments qui ont effacé la mémoire des luttes passées.

Par ces mots "la grande nation", le représentant du gouvernement anglais désignait la France.

On l'a remarqué encore plus en Italie qu'en France et on y songe encore davantage, aujourd'hui que d'autres tortures sont infligées à l'amour-propre et à l'ambition de l'Italie par les incidents relatifs au lancement de la *Sardegna*.

L'envie et une conscience qui n'est pas tranquille, rendent, décidément, bien malheureux ceux qui les possèdent.

LOUISIANE.

Le *Sugar Bowl and Farm Journal*, Nouvelle-Ibérie, paroisse Ibérie, du 13 septembre :

Des arrangements ont été faits, par la Compagnie du chemin de fer Morgan, pour prolonger l'embranchement de Thibodaux, de six milles au-delà, sur le bayou Lafourche, jusqu'à la Raffinerie de Lafourche, et l'on fait des études pour l'étendre jusqu'à Labadieville, cinq milles plus loin. Sans aucun doute, avant deux ans, cet embranchement ira rejoindre Donaldsonville, à trente milles de Thibodaux.

—On sait que M. E. M. Rusha, un homme de la vieille école, à présent âgé de 80 ans, est propriétaire de l'habitation appelée "Old Hickory", en l'honneur du général Jackson, et qui est digne de porter ce nom. Il y a deux ans, on n'y faisait que du sucre "open kettle"; on y arrivait au chiffre d'un million deux cent cinquante mille livres. Cela semblait devoir suffire à l'ambition d'un vieillard de 80 ans, mais M. Rusha a été pris, lui aussi, l'an dernier, de la fièvre du progrès: il a fait venir, de chez M. J. H. Murphy, un "vacuum pan" de sept pieds, avec tout le matériel nécessaire pour raffiner le sucre. Comme sa récolte s'élève, cette année, à environ 1,500,000 livres, il promettent de lui fournir au moins 1,000 acres de cannes, et ils augmenteront leur culture chaque année. Nous ne savons combien d'entr'eux enverraient à cette naine le rendement, de 50, 60, 100 acres. En peu d'années, toute la prairie serait couverte de champs capables d'alimenter une immense usine.

—Les receveurs de sucre et de riz, à la Nouvelle-Orléans, ont adressé une pétition au Bureau de police; ils demandent qu'un officier de police soit spécialement chargé d'empêcher les vols qui se font sous les quais. Il faudrait, nécessairement, dans ce but, se servir d'une petite embarcation. La pétition émanait de la Bourse au sucre et au riz. Il a été, d'abord, fait des objections à cette pétition. Un pareil service exigerait, disait-on, l'emploi de trois bateaux. Après plusieurs observations du commissaire McElroy et du maire, il a été décidé de demander au Conseil d'allouer $950 pour l'achat d'une embarcation.

—Le *Star*, de Vermillon, dit :

"M. J. Henry Putnam nous a fait prévenir d'une canne de sept pieds et demie de hauteur rougeâtre. Vers la fin d'octobre, cette canne pourra être coupée à une longueur de neuf pieds. M. Putnam a plusieurs centaines d'acres de ces cannes; il en a d'autres, sur le bayou, qui sont plus grandes encore. Nous félicitons M. Putnam et, en général, les planteurs sucriers de notre paroisse, de la magnifique perspective qu'ils ont devant eux.

—MM. M. et T. Bagley, prolongent leur chemin de fer d'un mille, dans la prairie. Leur habitation Ramsey va être ainsi reliée à celles de la prairie. Tout le voisinage pourra ainsi expédier ses cannes, plus facilement. Le marché est tout trouvé.

—Nous lisons, dans le *Whitecastle Times* :

La sucrerie de M. L. M. Soniat, Cedar Grove, a été considérablement augmentée, et de nouvelles machines ont été ajoutées aux anciennes. La récolte sera excellente sur cette propriété.

Nous en dirons autant de King Sale et de l'autre habitation de Mme S. Supple. On y a fait toutes les réparations nécessaires.

Bien que sur Richland, les eaux aient fait quelques dégâts, les résultats n'en sont pas moins très bons. Aloysia, à MM. Trahan et Daigle, est une des meilleures petites fermes du voisinage; elle a de très bonnes cabanes et de bons travailleurs. La récolte commencera du 10 au 15 octobre, au plus tard.

Belle perspective aussi pour Notaway, à MM. Dugas et Landry. Ces messieurs ont fait l'achat de nouvelles bouilloires.

—Le chemin de Nouvelle-Orléans, Grand Isle et Fort Jackson se construit rapidement, sur la rive ouest du fleuve. Les trains vont jusqu'à Myrtle Grove. Vers le 1er novembre, la ligne atteindra la propriété du gouverneur Warmoth, à 35 milles, par terre, au dessous de la ville, et à 50 milles, par eau. Magnolia pourra se procurer alors une grande quantité de cannes pour sa batterie de diffusion. Toute la population de cette région attend, avec impatience, l'achèvement de cette ligne, pour y envoyer ses cannes. Comme le bruit avait couru que le chemin n'irait pas plus loin, les habitants ont signé une pétition, demandant que l'on prolongeât les rails jusqu'à l'habitation Nairn. Nous croyons que l'on fera droit à la requête, que l'on prolongera la ligne de 15 milles, jusqu'à Fasterlings, à environ 10 milles au-dessous du Fort Jackson.

Le *Meschacébé*, Bonnet Carré P. O., paroisse St-Jean-Baptiste, du 13 septembre :

La commission des levées du district de Pontchartrain, à une réunion tenue la semaine dernière à St-Jacques, à nommé MM. T. J. Semmes et Legendre ses conseillers légaux. Elle a sagement agi en prenant cette précaution et a fait là un excellent choix. Les offres pour la construction de diverses levées dans le district ont été ouvertes. Celle concernant la levée de Cornland en cette paroisse a été rejetée, la seule proposition soumise demandant un prix trop élevé—22 1/2 cents. De nouvelles propositions ont été ouvertes le surlendemain par le président Cooke, qui a recommandé à la commission d'accepter l'offre de MM. Andrews et Ogden pour 18.97 cents la yarde cube.

Le commissaire Ross de St-Jacques a expliqué que la résolution d'émettre pour $300,000 de bons ne comportait pas la mise en vente de ces bons, et qu'il n'en serait mis en circulation que juste le montant nécessaire à répondre aux besoins de la commission.

—Se conformant à la loi sur les dalles que dans sa sagesse la législature a votée à sa dernière session, le jury de police a nommé inspecteur de tuyaux pour la paroisse M. Jacques Duhé senior. En même temps, il a été décidé que l'enlèvement des dalles et tuyaux placés dans les levées pour irriguer les terres devra être commencé dans les dix jours qui suivront la publication de l'ordonnance, à défaut de quoi les rigueurs de l'acte des dalles seront appliquées.

A la requête des ingénieurs d'Etat et des commissaires du district de Pontchartrain, l'abandon des animaux sur les routes est interdit dans les parties de la paroisse où sont construites des levées neuves ou réparées d'anciennes, tant que l'herbe n'y aura pas poussé.

—Le 3 courant est mort, à Oyska, Miss., où il était en visite chez son fils, M. André Triche, ancien résident de St-Jean Baptiste. Natif de cette paroisse, où il avait toujours vécu, à l'exception des quelques dernières années de son existence qu'il avait passées à St Charles, M. Triche comptait ici grand nombre de parents et d'amis. Ses restes ont été transportés à St Jean-Baptiste.

—

L'*Interim*, Convent P. O., paroisse St-Jacques, du 13 septembre :

La commission des levées s'est réunie lundi dernier.

La construction de la levée "Cornland", paroisse St Jean Baptiste, a été confiée à Andrews et Ogden, pour la somme de 18 97/100 sous la yard, et celle de la levée Dicharry, Ascension, à P. J. Cullman, pour 13 7/8 sous.

Le comité exécutif a été autorisé d'émettre $150,000 de bons qui seront vendus au plus offrant, à mesure que le board aura besoin d'argent pour la construction des levées, etc.

—Le nombre de travailleurs employés à la construction de la levée Nita, a été augmenté de nouveau par l'arrivée de plusieurs hommes et de trois wagons de traineaux et d'un gra. d nombre de mulets.

—Le fleuve a gonflé de deux pieds depuis quelques jours, mais il n'est pas probable que cette hausse continue. Un vieil habitant nous assure qu'il a déjà vu une crue de 6 pieds à cette saison de l'année.

—Les pacanes mûrissent et les gamins, qui apprécient cette délicieuse noix à sa juste valeur, en font une provision, même au dépens d'autrui.

—Décédé, à la Grande Pointe vendredi, à 3 heures du soir, Ulric Roussel, à l'âge de 16 ans.

La Nouvelle Revue.

Livraison du 1er sept. 1890.

SOMMAIRE

Le Théâtre au Concert, par M. Camille Saint-Saëns.
Gentilshommes démocrates : Le vicomte de Noailles (1re partie) par le Marquis de Castellane.
La Cité française: Pau-in-Gien en France (5e et dernière partie), par M. G. Eug. Simon.
Alexandre Ier et Napoléon, d'après leur Correspondance inédite (5e partie) par M. Tatischeff.
Deux Nouvelles Universités suisses, par M. Georges Renard.
Une Conséquence de la Nouvelle Loi sur l'Etat-Major, par ***.
Ayora (3e partie), par M. Rémi de St Pol-Lias.
Portraits de Femmes d'après nature, par M. A. Mathey.
Contribution à l'Histoire de la Russie, par M. Louis Richard.
Le Duel et **La Vaillance** (poésie) par M. Frédéric Bataille.
Les Questions internationales au Congrès pénitentiaire de Saint-Pétersbourg, par M. Henri Joly.
Dans la Mer du Nord, par M. A. Manier.
La Grande-Bretagne du Méridien initial sur les Cartes marines, par M. Tondini de Quarenghi.
Les Grandes Manœuvres navales (suite), par le Commandant Z ...
Lettres sur la Politique extérieure, par Mme Juliette Adam.
Chronique politique, par M. Raoul Frary.
Théâtre : Musique, par M. Louis Gallet.—**Drame et Comédie**, par M. Marcel Fouquier.
Carnet mondain.
Revue financière.
Bulletin bibliographique.

Le Rénovateur de Cheveux de Hall rend la chevelure souple soyeuse, brillante, il est sans rivaux pour la toilette.

Suisse.

Nos derniers journaux d'Europe nous apportent les nouvelles qui suivent :

Berne, 31 août.

De très mauvaises nouvelles continuent à parvenir de Saint-Gall, Coire et Bellinzona. Le grand village Saint gallois de Montlingen est entièrement sous l'eau. Dans 200 maisons il y a dix à douze pieds d'eau.

Un enterrement n'a pas pu avoir lieu, l'église et le cimetière étant inondés.—Le service postal se fait par bateaux sur la rive autrichienne.

A Constance, en douze heures, le lac est monté de cinquante centimètres, ce qui est sans précédent.

Les dégâts, aux environs de Constance et dans le canton de Thurgovie, sont considérables.

Dans l'Engadine, la neige et la grêle se succèdent depuis huit jours; la foudre est tombée en plus de cent endroits; le sol est couvert d'une couche de neige de treize centimètres d'épaisseur.—A Berne, où "la pluie blanche" est tombée également en abondance, elle couvre presque toutes les montagnes. Les vieillards ne se souviennent pas d'avoir jamais vu un temps aussi mauvais.

Les touristes émigrent en masse sur le versant italien.

Saint Gall, 1er septembre.

L'inondation continue de s'étendre dans la partie de la vallée du Rhin, qui est située dans le canton de Saint Gall. Il tombe depuis vingt-quatre heures une pluie torrentielle. Les eaux du lac de Constance sont tellement hautes que l'écoulement des affluents dans ce lac est presque nul.

Il se produit de nombreux éboulements de terrain, qui obstruent les routes. Dans les villages inondés des bords du Rhin, beaucoup de maisons menacent de s'effondrer.

SOCIALISTES ALLEMANDS ET L'ANNIVERSAIRE DE SEDAN.—Un grand nombre de journaux socialistes de Saxe et de Thuringe ont publié des articles invitant les ouvriers à ne prendre aucune part aux fêtes de l'anniversaire de Sedan.

Une armée de 4,500,000 hommes en France.

On lit, dans le *Journal du Havre* :

Les résultats numériques des opérations relatives au recrutement, tels qu'ils proviennent de l'application de la nouvelle loi, sont les suivants :

134.056 jeunes gens de la classe de 1889 feront deux ou trois ans de service, dont 122,656 dans l'armée de terre et 11,400 dans les troupes de marine :

10,315 hommes de la classe de 1888, ajournés l'an dernier et reconnus bons pour le service cette année, resteront deux ans sous les drapeaux ;

60,502 jeunes soldats (dont 50.806 de la classe de 1889 et 9.696 ajournés des classes de 1888 et 1887), ne feront qu'un service d'un an, savoir : 5,491 ajournés de la classe de 1887, reconnus bons pour le service cette année, après avoir été ajournés deux fois; 50,866 jeunes gens se trouvaient dans les situations de famille prévues par l'article 21 de la loi; 6,041 soutiens indispensables de famille, comme le prescrit l'article 22; 3,595 jeunes gens auxquels il est fait application des dispositions spéciales de l'article 23 en faveur des cultes religieux, de l'instruction publique et des diverses études des lettres, des sciences, de l'industrie, du commerce et de l'agriculture.

Le nombre des incorporations s'élèvera donc au total de 193,973.

Mais cette classe compte déjà plus de 20,000 engagés volontaires ou inscrits maritimes.

D'autre part, on ne possède encore aucune donnée précise sur le recrutement en Algérie et dans les colonies, que l'on apprécie à près de 7,000 conscrits.

On peut donc, d'après ce premier appel, évaluer à 220,000 hommes le chiffre annuel de jeunes soldats que la loi du 15 juillet 1889 donne aux armées de terre et de mer.

Pour 25 contingents, et déduction faite des pertes qu'ils subissent d'année en année, et en y ajoutant la vingt-sixième classe que la loi permet de lever immédiatement en cas de guerre, cela donne le total formidable de 4,500,000 défenseurs instruits, exercés, possédant dans les magasins leurs armes, leurs vêtements, leur équipement, leurs munitions et vivres de réserve.

L'anxiété d'un pays qui dispose d'une force aussi compacte n'est point à dédaigner.

Nul Remède Universel

N'a encore été découvert, mais, comme au moins les quatre cinquièmes des maladies humaines ont leur source dans l'Impureté du Sang, une médecine qui restaure ce fluide à une condition saine arrive presque à être une cure universelle. La Salsaparille d'Ayer agit sur le sang dans toutes les périodes de sa formation, et est, par conséquent, adaptée à une plus grande variété de maladies qu'aucune autre médecine connue. Les

Furoncles et les Boutons

Qui résistent à un traitement ordinaire, cèdent à la Salsaparille d'Ayer après un essai comparativement court.

Mr. C. K. Murray, de Charlottesville, Va., écrit que durant des années il était affligé de furoncles qui lui causaient beaucoup de souffrances. Ceux-ci furent suivis de boutons rouges dont il avait plusieurs à la fois. Il commença alors à prendre de la Salsaparille d'Ayer, et après en avoir pris trois flacons, les boutons disparurent, et depuis six ans il n'a pas eu même l'apparence du moindre petit bouton.

Cette insidieuse maladie, la Scrofule, est la cause fertile d'innombrables maux, la Consomption étant l'un de plusieurs également fatals. Les éruptions, les ulcères, le mal aux yeux, la faiblesse et l'épuisement des muscles, un appétit capricieux et autres maux semblables, sont presque des indications certaines d'une infection scrofuleuse dans le système. Beaucoup de figures, qui autrement seraient belles, sont défigurées par des boutons, des éruptions, de vilaines pustules, qui proviennent de sang impur, montrant le besoin de la Salsaparille d'Ayer pour remédier au mal.

Tous ceux qui souffrent des désordres du sang devraient essayer de la Salsaparille d'Ayer—éviter de se servir de toutes poudres, onguents, lotions, et spécialement de compositions bon marché et sans valeur, lesquelles, non seulement, manquent d'effectuer une guérison, mais plus fréquemment aggravent et confirment les maladies que des annonces mensongères prometttaient de guérir.

Ayer's Sarsaparilla,

Préparée par le Dr. J. C. Ayer & Co., Lowell, Mass., Etats Unis. Vendue par tous les Pharmaciens. Prix $1; six flacons, $5.

CONSULAT DE FRANCE
—A—
LA NOUVELLE-ORLÉANS.
BUREAUX, RUE ROYALE, 31.
Ouverts de 10 h. du matin à 4 h. P. M.
Des renseignements sont demandés sur les personnes dont les noms suivent. En cas de décès ou d'absence, leurs amis sont priés d'en donner avis au Consulat.

1er septembre 1890.

Liste de publication

Adam, Georges (époux) Josseau Louis.
Astugues Jean Bernard Lagarde François
Lassale Honoré
Besson Samuel Lasserre Jacques
Biber, Jean dit Lafond Larrate Antonin
Bertin Lemonnier, Léonard
Britanit Chevret Lépine Eugène Charles Edouard
Cabrol, Mathieu Margie Antoinette
Chamoague François Meda, Luca
Chenaé Yval Mikas Pierre
Godet de Lamorinière Morin Joseph
Collédant Jacques Ozallier, Charles Louis Augusto
Congé Maurice
Courtois Jean Petit Frédéric (veuve et enfants)
Delourcat J. M.
Delourcat J. B. Prevost Julien
de Maucorsan Richard, Georges
Doisabon Jean Roland Cuisa
Dupuy Hortense Tarast Louis
Fau e Jean Marie Tortolé Yve née Barbet
Favre (dame) née Marie Jeanne Arabie Vanleton Claudine
Gaillot Viguous Justin
Jodor, Marguerite sur succession Velain Auguste

Lettres.

Adous, veuve, née Feraig Crandalle Auguste
Py Desille

N. B.—Afin d'éviter des retards dans à traiter aucune des demandes, j'invite les personnes qui ont à soumettre à mon approbation des actes notariés en Louisiane, en dehors de la ville de la Nouvelle-Orléans à les faire enrégistrer préalablement par M. le secrétaire d'Etat de l'Etat de la Louisiane.

1er septembre 1890
Le Gérant du Consulat,
Signé: G. MEYRIER.

Agence d'assurance non compacé de JAMES PREVOST,
133 rue Gravier, N. O., La.
Le soussigné informe ses amis et le public qu'il est le seul et unique représentant dans cette ville des compagnies ci-après nommées dont le capital représente plus de dix millions de dollars, et qu'il n'est pas lié par les tarifs ou les conventions d'une association quelconque, et il engage les personnes désireuses d'assurer leurs propriétés à venir s'entendre avec lui pour des polices d'assurance à terme. Pertes réglées et payées sans compromis.
JAMES PRÉVOST.
13 août:—1 an—dim mer ven

Excellent travail. Prompts retours.
MOULIN A BIZ COLOMBIA,
NEW YORK.
Les soussignés désirent appeler l'attention des planteurs et des fabricants sur la nouvelle moulin ou des plus grands des Etats Unis. Il est parfaitement installé avec les machines les meilleures et les plus modernes pour égoutter, et son produit sont égalés par peu et inférieurs à aucun.
Ventes garanties, comptes rendus et remises de fonds faites immédiatement après qu'il a été disposé des marchandises.
Vente assurée non seulement pour la farine No 1 et No 2 mais aussi pour la balle.
Il compatiment des prix plus élevés sont obtenus pour le riz et ses produits au Nord.
Nous avons des dates non arrêtées la seconde et la troisième semaine de septembre et au mois d'octobre.
Avances faites si l'on en désire: intérêt accusé au taux de 6 pour cent par an.
Droit de monture le même—régulier—qu'à la Nouvelle Orléans; frais de vente les mêmes aussi. Consignations et correspondances sollicitées.
DAN TALMAGE & SONS,
115 Wall street, New York.
26 août—3m—dim mar ieu

Avis aux actionnaires de la Compagnie d'Assurances de la Nouvelle-Orléans.
Avis est donné par les présentes, ou en vertu de la loi No 74 de la dernière session de l'Assemblée Générale de l'Etat de la Louisiane, intitulée "Une loi pour la protection des personnes qui font des affaires avec les compagnies d'assurances organisées en vertu des lois générales de l'Etat, ou en vertu d'une loi spéciale" (copie de laquelle loi peut être examinée au bureau de la Compagnie), une assemblée générale des actionnaires de la Compagnie d'Assurances de la Nouvelle Orléans sera tenue au bureau de la Compagnie, No 3, rue Carondelet, Mardi, le 23 septembre 1890, à midi pour prendre en considération les exigences de la dite loi, et s'y conformer.
A la même assemblée les actionnaires seront appelés à décider si le fonds capital de la Compagnie sera divisé en actions de cent dollars chacune, et la charte amendée en conséquence.
J. TUYES,
Président.
21 août—21 28—sept 4 11 18 25

DATE DE FONDATION, 1806
COMPAGNIE
D'ASSURANCES
—DE LA—
NOUVELLE-ORLEANS.
New Orleans Insurance Company of New Orleans.
Etablie en 1806.
BUREAUX : 3 rue Carondelet entre Canal et Commune.
Capital - $500,000
J. TUYES, Président.
A. SCHREIBER, Vice Président.
JOSEPH A. HINCKS, Secrétaire.
Assure contre les risques de feu, de mer et de rivières, aux taux les plus réduits.
DIRECTEURS:
JNAS. T. DUGAZON, EDWD. J. BORTZ.
PIERRE POUTS, H. GALLY.
M. FAZIO, A. SCHREIBER.
CHAS. H. SCHMIDT, W. G. VINCENT.
JULES TUYES, E. LABOUISSET.
GUS. FITOT, J. W. HINCKS.
24 fév

Pour la France entière.
Service de renseignements privés, commerciaux, financiers, industriels, politiques, judiciaires, etc. Loyauté. Consultations par correspondance, 10 francs.
Ecrire P. EBARD,
53 rue des Pyrénées,
14 sept—6f Paris.

AVIS.
On trouvera tous les jours l'Abeille à la table de journaux du Commerce SIMON, chez Dazet, rue Dauphine et Dumaine. Sherry—

C. LAZARD & Cie
ES ANCIENS ET POPULAIRES
Marchands de Vêtements Confectionnés
D'ARTICLES DE TOILETTE
ET DE CHAPEAUX.
29, 31, et 33 rue du Canal, coin North Peters, Nlle-Orléans, Lne
24 oct—1 an—dim mar ven

Mme J. DEJAN,
GRAND MAGASIN DE MEUBLES,
Coin Dauphine et Quartier,
NOUVELLE-ORLEANS, LNE,
Le stock de Mme Déjan comprend toute espèce de meubles, fabriqués avec le plus grand soin et tous très élégants. Il se compose de toutes les essences :
ACAJOU, BOIS DE ROSE, NOYER, ETC.,
Elle a aussi un grand et magnifique assortiment de
NATTES, RUGS, VOITURES POUR ENFANTS, ETC
Invitation au public de venir examiner le stock et de s'informer des prix qui sont très modérés
3 nov—1an

LOUIS GRUNEWALD & CO.,
LIMITÉ
18 rue Baronne et 127 rue du Canal, Nouvelle-Orléans.
PIANOS ET ORGUES
Steinway, Chickering, Knabe, Sohmer, Behr, Mehling,
Pleyel, Fischer, Shoninger, Pease & Sterling.
AUX PLUS BAS PRIX.
Conditions les plus faciles.
—ADRESSE—
LOUIS GRUNEWALD & CO., LIMITÉ,
NOUVELLE-ORLEANS, Lne.
1er oct 89—1an

DESSINS ET EVALUATIONS DE MEDAILLES, BADGES ET EMBLEMES EN ARGENT ET EN OR
Pour Ecoles, Académies, Séminaires, Universités, Sociétés, etc.
Seront fournis et exécutés dans tous les genres de travail artistique désirables, dans un court délai et aux prix les plus raisonnables.
FRANTZ & OPITZ,
HORLOGERS ET BIJOUTIERS ET MARCHANDS DE
Montres, Pendules, Argenterie, Bijouterie, Diamants, Jumelles, Etc., Etc.
COIN DES RUES ROYALE ET BIENVILLE.
1er sept 90—1an

TAPIS DE LEVY.
La maison de tapis la meilleur marché de la ville. Nous sommes maintenant établis à l'arrière du magasin de l'ancienne maison Leopold Levy, à la rue de Chartres et du Passage de la Bourse. Le 15 septembre nous transférons notre magasin à notre nouveau local No 133 rue du Canal, (Bienvenue Fitot) et afin d'avoir le moins de marchandises possible à transporter, nous offrons notre stock entier à ménage sera vendu immédiatement et invitons le public à venir examiner avant de faire des achats ailleurs.
LEOPOLD LEVY,
Marchand de Tapis, Nattes, Linoleums, Toiles cirées, Stores pour fenêtres, Rideaux de dentelle, Portières, Sangles, etc., etc.
109 Rue du Canal,
ET 9 PASSAGE DE LA BOURSE.
1 oct—1an—DMJ

L'EXPOSITION
La plus grande et la plus variée de Vêtements qu'on puisse trouver à la Nouvelle-Orléans !
LEON GODCHAUX,
81, 83, 85 rue du Canal et 8 et 10 rue de Chartres
LE PLUS GRAND MAGASIN DE VÊTEMENTS DU SUD.
Expose en ce moment un stock extraordinairement grand et attrayant d'Habillements et d'Articles de Toilette, dont la variété est sans pareille, et le bon marché incomparable.
Les visiteurs du Carnaval et le public en général ne doivent pas manquer de venir examiner notre établissement et de profiter des avantages qu'il leur offre.
29 nov—1 an—dim mar ieu

ETABLIE EN 1782.
COMPAGNIE D'ASSURANCES PHŒNIX, DE LONDRES.
Plus de $80,000,000 de pertes payées depuis son organisation.
Pertes promptement ajustées et soldées à la Nouvelle-Orléans.
BUREAU: 67 ET 69 RUE DU CAMP.

ETABLIE EN 1849.
Compagnie d'Assurances CRESCENT de la Nouvelle-Orléans.
Plus de $10,500,000 de pertes payées depuis son organisation.
67 ET 69 RUE DU CAMP.
W. H. Lyman, Prés. Jos. Bowling, Vice-Prés. Chas. H. Bien, Sec.
1jan—1 an

COMPAGNIE D'ASSURANCE
LIVERPOOL AND LONDON AND GLOBE.
Plus de $42,000,000 de pertes payées aux Etats-Unis.
Toutes les pertes sont payées COMPTANT, sans escompte, aussitôt qu'elles sont justifiées.
Pertes payées pour l'incendie de Chicago - - - - $3,239,091.
Pertes payées pour l'incendie de Boston - - - - $1,427,290.
Les pertes et toutes les affaires de la compagnie sont réglées par les officiers et les directeurs à la Nouvelle-Orléans, sans avoir recours à aucun autre bureau, ainsi que le font les compagnies locales.
—DIRECTEURS: A LA NOUVELLE-ORLEANS—
Gustaf R. Westfeldt, L. C. Falton, Lucas E. Moore.
HENRY V. OGDEN, Secrétaire Résidant. CLARENCE F. LOW, Assistant Secrétaire.
15 nov. '89—1an

METROPOLITAN BANK, DEPARTEMENT DES ÉPARGNES
80 RUE DU CAMP 80
Capital $250,000 | Profits non divisés $40,000
FRED. PETERS, Président. FRANK RODER, Vice-Président. ED. OLAUSSEN, Caissier.
Cette institution est ouverte et prête à recevoir des dépôts d'un dollar et au-dessus, sur lesquels elle donnera trois pour cent d'intérêt, payable tous les six mois.
Directeurs—Phil. W. Dielman, Frank Roder, Jacob Hassinger, H. F. Klumpp, John Nelson, Julius Weiss, Adolph G. Rinks, Fred. Peters et Louis Leonhard.
1er sept—1 an—dim mer

Pour fumer et chiquer
LE TABAC "PICAYUNE"
EST LE PLUS RECHERCHÉ.
Demandez cette marque et essayez d'en payant des 5 cacos (5 cts) donnant lieu à une prime consistant en une montre en or avec sa chaîne.
J. P. SARRAZIN TOBACCO CO,
"S.MITH."
1 et 93 rue de Chartres, Nlle-Orléans.
1 août—1 an dim mer ven

VIN GALLEGOS,
50 CENTS LE GAL.
HENRY L. VILLERE
Avec E. Delery, Pharmacien,
255 Dauphine, coin Marigny,
Propriétaire du célèbre "Vérifuge Indien" du Dr Charles Delery.
5oct—1an—Dim. Mar. Jeu.

D. MERCIER'S SONS
Les marchands renommés par la modicité des prix de leurs articles et la loyauté dans leurs transactions commerciales
Vêtements confectionnés, Chapeaux et Articles de toilette pour messieurs et enfants.
Le magasin est ouvert le samedi soir jusqu'à 10 heures, et fermé le dimanche.
Coin des rues Dauphine et Bienville, à deux blocs de la rue du Canal. Sue discrète
1er nov89—1 an—mer jeu dim

INSTITUTIONS.

INSTITUTION E. G. DUREL
101 RUE ST-LOUIS.
Externat et Pensionnat pour Garçons.
Anglais, Français, Mathématiques, Tenue de Livres.
☞ Attention toute particulière à la langue française. Entrée des Classes, le 1er septembre.
31 aout—sept 7 14 21 28

Avis.
INSTITUT ST JOSEPH, 168 ESPLANADE, ouvrira ses classes LUNDI 1er septembre 1890.
L. A. FORTIER, Principal.
31 août—4 dim

Institut Markey & Picard.
372 Avenue de l'Esplanade.
Réouverture des classes lundi 1er septembre.
Pour informations ou prospectus s'adresser à l'Institut 31 août—1m d m mar jeu

St-Aloysius Commercial Institute,
Encouragement Che tres et Quartier.
CETTE excellente Institution dirigée par les Frères de Marie, ouvrira